

Chèques vacances : Feuille de demande

1er tour

Conditions d'attribution :

-seul le revenu du salarié sera pris en compte.

Pour tous les salariés => Fournir la photocopie COMPLÈTE de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024.

-les personnes ne souhaitant pas donner leur revenu se verront attribuer les chèques vacances sur la tranche salariale la plus haute (tranche7).

-les chèques vacances sont à récupérer en main propre ou par une tierce personne sur présentation de la carte d'identité du salarié.

Tableau d'attribution annuel des chèques vacances en fonction du salaire

Tranches	Salaire du salarié	Participation fixe du CE annuelle	Tranche du salarié à cocher
Tranche 1	<15 000 euros net	130 euros	
Tranche 2	15 001<<19 000	120 euros	
Tranche 3	19 001<<22 500	100 euros	
Tranche 4	22 501<< 26 500	90 euros	
Tranche 5	26501<< 35000	80 euros	
Tranche 6	35 001<<40 000	60 euros	
Tranche 7	40 001<	50 euros	

NOM:

PRÉNOM:

SERVICE :

N°TEL (obligatoire):

- JOINDRE A LA DEMANDE LA PHOTOCOPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION 2025 SUR LES REVENUS DE 2024 ;
- LE TABLEAU D'ATTRIBUTION REMPLI.

TOUT DOSSIER NON COMPLET ET /OU RENDU APRÈS LE 15 avril 2026 NE SERA PAS TRAITÉ POUR le 1er TOUR.